DEPARTEMENT
ZORG

Dit is een vertaling van de folder
"Omdat je graag bezoek krijgt, maar liever geen griep of corona"

PARCE QUE VOUS AIMEZ RECEVOIR DE LA VISITE, MAIS QUE VOUS PREFERERIEZ NE PAS ATTRAPER LE COVID OU LA GRIPPE.

Se faire vacciner ? Vous savez pourquoi

POURQUOI SE FAIRE VACCINER CET AUTOMNE ?

Il s'agit d'une période unique et spéciale, et il ne fait aucun doute que vous souhaitez faire tout ce qui est en votre pouvoir pour donner à votre bébé le meilleur départ possible dans la vie.

Parce que grâce au vaccin contre la grippe et le Covid, on ne tombe pas malade ou beaucoup moins :

- Vous devez vous rendre moins souvent chez votre médecin, chez d'autres prestataires de soins de santé ou à l'hôpital.
- Vous risquez moins de finir à l'hôpital.
- Vous risquez moins de mourir.

QUI DEVRAIT SE FAIRE VACCINER CONTRE LA GRIPPE ET LE COVID ?

Les vaccins contre la grippe et le Covid réduisent le risque de tomber gravement malade ou de finir à l'hôpital. Par conséquent, ces vaccins sont recommandés aux personnes les plus exposées au risque de maladie grave due à la grippe ou au Covid. Vous découvrirez ci-dessous si les vaccins sont recommandés pour vous :

Vaccination contre la grippe et le Covid

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous séjournez pendant une longue période dans une structure de soins, telle qu'un centre de soins résidentiels.
    - Vous avez un problème de santé sous-jacent tel que :
    - une maladie pulmonaire, cardiaque, hépatique ou rénale
    - une maladie métabolique telle que le diabète de type 1 et de type 2
- une maladie neuromusculaire
- Vous souffrez d'un trouble immunitaire ou vous vivez avec une personne souffrant d'un trouble immunitaire.
- Vous travaillez dans le secteur des soins, à l'intérieur ou à l'extérieur d'une structure de soins.
- Vous êtes obèse (IMC >= 40).

Vaccination contre la grippe

- Vous êtes enceinte.
- Vous vivez avec des enfants de moins de 6 mois dont la mère n'a pas été vaccinée pendant sa grossesse.
- Vous vivez avec une personne ayant un problème de santé sous-jacent.

Pour les femmes enceintes, la vaccination contre le Covid peut également être utile. Pour être fixée, consultez votre médecin ou votre gynécologue.
Même si vous n'appartenez pas à ces groupes, vous pouvez vous faire vacciner.

PRATIQUE

Quand se faire vacciner ?

Il est important de se faire vacciner à temps en automne.

- Vaccination contre le Covid : à effectuer de préférence avant la fin du mois d'octobre
- Vaccination contre la grippe : à partir de la mi-octobre.

Il n'existe pas encore de vaccin qui vous protège à la fois contre la grippe et contre le Covid. Vous devez recevoir deux vaccins, mais ils peuvent être administrés en même temps. Votre médecin ou votre pharmacien les injecte à des endroits différents. Par exemple, un vaccin dans chaque bras.

Où se faire vacciner ?

Prenez rendez-vous chez votre médecin généraliste ou votre pharmacien. Il ou elle planifie les périodes où vous pouvez vous faire vacciner contre la grippe et le Covid. Une infirmière à domicile vous rend visite ? Cette personne peut également vous vacciner.

Vous travaillez dans le secteur des soins de santé ? Le service de médecine du travail de votre entreprise peut vous administrer le vaccin contre le Covid et le vaccin contre la grippe sur votre lieu de travail. Sur les lieux de travail ne relevant pas du secteur de la santé, le vaccin contre la grippe est parfois proposé gratuitement, mais pas celui contre le Covid.

Sur les lieux de travail ne relevant pas du secteur de la santé, seul le vaccin contre la grippe peut être proposé.

Combien coûte la vaccination ?

Le vaccin contre le Covid est gratuit. Vous allez chez votre médecin généraliste ? Vous devrez alors payer la consultation.

Le vaccin contre la grippe n'est pas gratuit. Faites-vous partie des personnes pour lesquelles le vaccin est recommandé ? Dans ce cas, votre mutuelle vous rembourse une grande partie. Vous devrez alors

payer un reliquat de moins de 5 euros. Vous allez chez votre médecin généraliste ? Vous devrez alors payer la consultation. Vous vous faites vacciner par le service de médecine du travail ? Dans ce cas, votre employeur prend en charge le coût et le vaccin contre la grippe est donc gratuit.

Vous vivez dans un centre de soins résidentiels, une maison de soins psychiatriques ou un établissement pour personnes handicapées ? Dans ce cas, les vaccins sont gratuits.

BON A SAVOIR

La vaccination est-elle toujours utile si l'on a déjà eu la grippe ou le Covid, même si ces maladies ne vous ont pas rendu très malade ?

Bien que votre immunité ait été renforcée par une infection antérieure, cette protection n'est pas éternelle et peut s'avérer insuffisante. Et même si vous n'avez pas été très malade la première fois, vous pouvez tomber gravement malade lors de l'infection suivante. Par conséquent, surtout si vous êtes vulnérable, il est recommandé de vous refaire vacciner.

La vaccination est-elle toujours utile si l'on a déjà été vacciné ?

Les vaccins contre la grippe et le Covid vous protègent très bien contre les maladies. Mais cette protection diminue au bout de quelques mois. Les vaccins contre la grippe et le Covid sont régulièrement mis à jour pour tenir compte des nouvelles variantes virales qui commencent à se propager. C'est pourquoi il est conseillé de se refaire vacciner à l'automne, avant que le Covid et la grippe ne fassent leur apparition.

Les vaccins ont-ils des effets secondaires ?

Les vaccins étant des médicaments, ils peuvent avoir des effets secondaires légers :

- À l’endroit de l'injection, vous pouvez ressentir une douleur, une rougeur ou un léger gonflement. Cela disparaît rapidement.
- Des maux de tête et de la fièvre peuvent parfois survenir, mais ne durent que quelques jours.
- Les vaccins contre la grippe et le Covid sont administrés en même temps ? Dans ce cas, il se peut que vous ayez un peu plus de fièvre ou des douleurs musculaires.

Dans de très rares cas, des effets secondaires plus graves peuvent survenir. Ce risque est beaucoup plus faible que le risque que vous ou l’un de vos proches tombiez gravement malades parce que vous n’avez pas été vaccinés.

PROTEGEZ-VOUS DAVANTAGE EN PRENANT DE BONNES HABITUDES

La vaccination à elle seule ne suffit pas à se protéger et à protéger les autres. Quelques bonnes habitudes permettent également d'éviter d'attraper la grippe ou le Covid.

- Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon.
- Aérez les espaces fort fréquentés.
- Vous toussez et éternuez ? Utilisez un mouchoir en papier et jetez-le immédiatement. Vous n'avez pas de mouchoir ? Éternuez dans votre coude.
- Vous êtes malade ? Restez chez vous. Vous devez quand même prendre les transports en commun ou fréquenter des endroits bondés ? Dans ce cas, portez un masque.

Vous voulez en savoir plus sur les vaccinations ?

- Votre médecin est votre meilleur conseiller.
- www.allesovervaccineren.be.